ONET LE CHÂTEAU

ARRÊTÉ N° 116/2023

Dossier suivi par le service Police Municipale : pm@onet-le-chateau.fr

Objet : occupation du domaine public communal : 6 route d'Espalion.

Le Maire de la commune d'Onet-le-Château ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2 ;

VU le Code de la voirie routière, notamment ses articles L 113-2 et R 116-2 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2004 approuvant le règlement général de la voirie ;

VU la décision n° 31/2023 en date du 16 février 2023 modifiant la redevance d'occupation du domaine public communal ;

VU l'arrêté municipal N° 225/2022 de délégation de fonctions à M. Franck JOUVIN, chef adjoint au pôle « Services Techniques, Urbanisme et Projets Structurants » ;

Vu l'arrêté municipal N° 107/2023 autorisant la SARL ANDRIEU PEINTURE NUANCE à occuper au droit du numéro 6 route d'Espalion 9 m² du domaine public communal pour le stationnement d'une nacelle ;

VU la demande en date du 14 avril 2023 par laquelle la SARL ANDRIEU PEINTURE NUANCE sollicite la prorogation de l'autorisation d'occuper au droit du numéro 6 route d'Espalion, 9 m² du domaine public communal ;

CONSIDÉRANT l'objet de la demande ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – l'arrêté municipal est prorogé au 17 et 18 avril 2023.

ARTICLE 2 – le reste des dispositions de l'arrêté municipal N°107/2023 demeure inchangé.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication, devant le tribunal administratif de Toulouse, par courrier au 68 rue Raymond IV - 31000 Toulouse, ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien http://www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Monsieur le responsable de la Police Municipale,

et notifié à la SARL ANDRIEU PEINTURE NUANCE,

chargés chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

A Onet-le-Château, le 14 avril 2023

Pour le Maire,
Le chef adjoint au pôle « Services Techniques,
Urbanisme et Projets Structurants »,

Franck JOUVIN

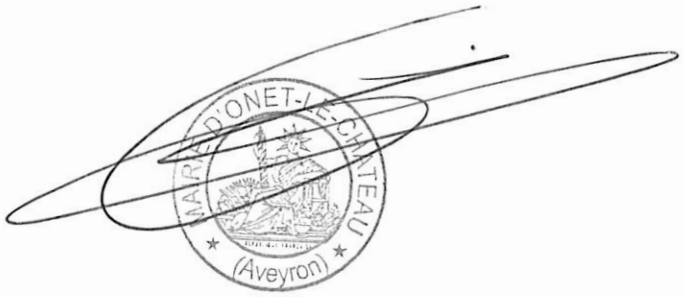

Notifié le : 14 AVR. 2023

publié le : 14/04/2023